



COMMUNIQUÉ

GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LE RANG DU BORD-DE-L'EAU EST À YAMASKA

Yamaska, le 20 avril 2018 – Un glissement de terrain est survenu le jeudi, 19 avril 2018 sur le rang du Bord-de-l'Eau Est, en face du 25 - 27, rang du Bord-de-l'Eau Est situé à Yamaska.

Selon une première constatation de la Sécurité civile et de la Direction de la géotechnique et de la géologie ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Section des Mouvements de terrain, il s'agit d'un glissement rotationnel profond survenu dans un talus argileux d'environ 12 m de hauteur et qui a emporté un poteau d'Hydro-Québec.

Aucune résidence n'est en danger, car elles se situent à environ 100 mètres du glissement de terrain. La Direction de la géotechnique et de la géologie du MTMDET prévoit que le glissement de terrain continue de s'agrandir en raison de son escarpement arrière qui est encore très haut et escarpé.

Un périmètre de sécurité a été érigé par la Municipalité en collaboration avec la Sécurité civile à 50 mètres du glissement de terrain. Pour la sécurité des travailleurs d'Hydro-Québec, ils ont dû arrêter les travaux en cours jusqu'à ce que le site soit inspecté par un ingénieur spécialisé en géotechnique.

La Municipalité recommande la prudence et la collaboration à toutes les personnes qui désirent observer de plus près le glissement de terrain et de ne pas pénétrer à l'intérieur du périmètre de sécurité.

- 30 -

Source :
Direction générale
Municipalité de Yamaska
yamaska@pierredesaurel.com
450-789-2489